

Décision

Générale

colonial

Décision n° 450 11/04/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

L'examen d'entrée en 6e aura lieu à l'école publique de Djibouti le samedi 9 mai 1953, à partir de 7 heures. Les demandes d'inscription et de dispense d'âge, accompagnées du dossier réglementaire, seront reçues au bureau du Chef du Service de l'Enseignement jusqu'au vendredi 1er mai inclus.